

Thème 4. Introduction : Construction et élargissement de la notion de patrimoine
(Géopolitique / Histoire / Géographie)
Activité introductive : le couscous un plat géopolitique



Contexte : C'est un plat aux mille saveurs, un seul mets qui appelle tant de significations. Le couscous est entré officiellement au patrimoine mondial immatériel de l'humanité, a annoncé l'Unesco ce mercredi 16 décembre 2020. Histoire d'un plat qui relie les pays du Maghreb, et plus encore.

« Kuskusi c'est le mot berbère et c'est le bruit que font les femmes pour faire la graine et l'arroser. Elles ont des colliers dans les mains et elles font de grands mouvements pour bouger les graines et les arroser, et là, il y a ce bruit sur la bassine "ksss ksss" ».

Document 1 : Le couscous une arme géopolitique.

C'est une première diplomatique qui a eu lieu le 29 mars 2019 à l'Unesco à Paris : quatre pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie et Mauritanie) ont demandé l'inscription du couscous au patrimoine mondial immatériel de l'humanité. L'ambassadeur de Tunisie à l'Unesco, Ghazi Gherairi, raconte. L'unification du Maghreb pourrait-elle se faire autour du couscous ? Ce plat qui remonte à la nuit des temps à base de semoule, de légumes, d'épices, de viandes ou de poissons est un élément culturel commun à tous les pays de cette région.

Tout d'abord, c'est la reconnaissance de la valeur universelle d'un élément culturel national. En terme de reconnaissance internationale, c'est le nec plus ultra. L'autre objectif est de protéger ce patrimoine, qui devient établi, décrit précisément. Il est ainsi protégé de disparition ou de distorsion, par exemple commerciale. Le résultat est politique aussi : tous les pays concourent à inscrire les éléments saillants de leur culture. Cela converge vers l'idée que les expressions culturelles sont différentes mais égales in fine. Chaque pays apporte sa diversité mais il met ces éléments sur la même table afin qu'ils soient mesurés avec les mêmes instruments. C'est tout à fait l'idée que défend l'Unesco : la diversité des expressions culturelles mais l'unité de l'humanité.

La tentation est facile d'utiliser l'expression « diplomatie du couscous ». Mais en tout état de cause, c'est la preuve que les éléments culturels (ici culinaires mais demain, musicaux ou autres) peuvent transcender les tensions ou les divergences et montrer que les éléments qui nous rapprochent sont plus forts que ceux qui nous divisent. Si le

couscous peut être un vecteur diplomatique, pourquoi pas ! A l'Unesco, on a vu quatre ambassadeurs signer le même document et se tenir la main ensemble, c'est une photo qui est bonne à prendre et qui correspond à l'esprit de cette institution : à savoir, bâtir la paix par la culture, la science et l'éducation. (...)

Ndlr : Aujourd'hui, le couscous a voyagé : c'est l'un des plats préférés des Français, un plat mondial. L'Unesco est censé le protéger ? Oui mais cette protection ne se fait pas au sens du droit d'auteur. Le but est de reconnaître son origine et son expression telle que nous la présentons. La Convention de 2003 [qui a créé la notion de patrimoine immatériel] permet à d'autres Etats de rejoindre une inscription s'ils en apportent la preuve technique et scientifique ; ça n'est pas figé. D'ailleurs, le festival international de couscous n'a pas lieu au Maghreb mais en Sicile, qui a connu une présence tunisienne [au IXe siècle], qui venait de Kairouan. Le couscous est parti là-bas et il est revenu, influencé par les traditions culinaires siciliennes. C'est notre histoire de la Méditerranée : un échange d'influences.

Maxime Tellier, entretien avec Ghazi Gherairi (ambassadeur tunisien) « La diplomatie du couscous pour unifier le Maghreb », France Culture, 1 avril 2019.



Ghazi GHERAIRI
 @GHAZIGHERAIRI
 Le Couscous fermet de l'unité maghrébine. Les ambassadeurs d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie et de Tunisie à l'UNESCO ont signé et déposé ce matin le dossier de son inscription comme patrimoine immatériel universel. Vive le Maghreb #Tunisie #Maghreb #Couscous
 الكسكسي#



Document 2 : définition de patrimoine.

Étymologiquement, le terme désigne ce qui est hérité du père (patrimonium). Il faut attendre les années 1970 pour voir apparaître l'idée que des biens communs à tous doivent être transmis aux générations futures du fait de leur valeur. Le rôle de l'Unesco, avec la rédaction en 1972 de sa "Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel" (Convention de Grenade) consiste à organiser la solidarité internationale pour sauvegarder des biens culturels et naturels. Les sites candidats et retenus sont inscrits sur la Liste du patrimoine

mondial.

Extraits de la Convention :

"... certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière.

... devant l'ampleur et la gravité des dangers nouveaux qui (...) menacent [le patrimoine mondial], il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle.

... Il est institué auprès de l'Unesco un Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle dénommé "le Comité du patrimoine mondial".

... le Comité établit (...) sous le nom de "liste du patrimoine mondial", une liste des biens du patrimoine culturel et du patrimoine naturel (...) qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. »

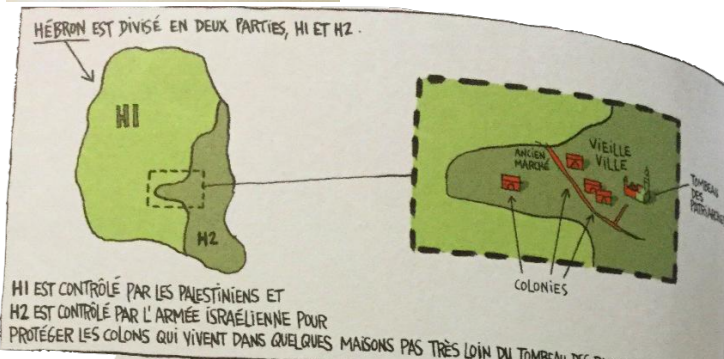
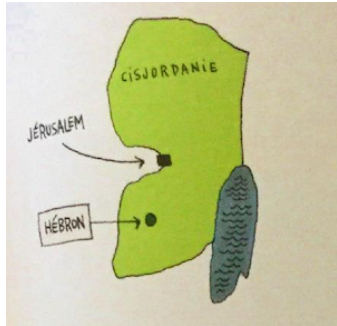


Document 3 : Le patrimoine un objet de tensions. Regardez l'extrait jusque'à 4:15.



Durée : 1h06

Document 4 : Hebron une ville sous tensions ethnique, Guy Delisle, *Chroniques de Jérusalem* pages 113 à 120.



Comment rendre compte de la situation israélo-palestinienne sans tomber dans le manichéisme ? Guy Delisle, auteur de bandes dessinées remarquées telles que *Pyongyang* et *Chroniques Birmanes*, s'y essaie bonheurs. Entre août 2008 et août 2009, Guy Delisle, parti dans les valises de son épouse, collaboratrice à MSF, croque ce qu'il voit, ce qu'il entend jour après jour, mois après mois. Derrière la description que le dessinateur fait de la situation on peut voir « la destruction de toute territorialité d'un Etat palestinien » (Jacques Lévy) mais aussi la complexité de cette situation mobilisant des acteurs bien plus divers que la stricte opposition Israéliens/Palestiniens.

Questions :

- 1/ A l'aide de la définition (document 2) montrez en quoi le couscous rentre dans la définition du patrimoine.
- 2/ A quel type de patrimoine le couscous appartient-il? Depuis quand cet élargissement de la notion de patrimoine est-il effectif? (Documents 1 et 2)
- 3/ Pourquoi peut-on dire que le patrimoine est-il un instrument de coopération politique à travers le cas du couscous? (Documents 1 et 2)
- 4/ Dans le document 3 que s'est-il passé le 7 Juillet 2017?
- 5/ Pourquoi ce sujet est-il un enjeu politique? Pour répondre à cette question montrez ce qu'il se passe à Hebron d'après le témoignage du dessinateur (doc 4) en quoi le fait de protéger le patrimoine entraîne-t-il une réaction d'Israël puis des États-Unis?